

FORMATION AIDE-SOIGNANTE
EN VUE DE L'OBTENTION DU DE – Aide-soignant (RNCP40692)
Ministère chargé de la Santé
Date d'enregistrement de la certification : 1^{er} septembre 2025
IFPS : IFSI-IFAS-IFAP-IFA-IFP-IFMEM / Centre Hospitalier Agen-Nérac

PRE REQUIS / CONDITIONS D'ADMISSION/VOIE D'ACCES, DEFINIS PAR ARRETE DU 7 AVRIL 2020

Peuvent être admis les candidats âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection, les candidats de :

1° La formation initiale, sans condition de diplôme ; en revanche, les titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire « aide à domicile », du diplôme d'Etat d'ambulancier, du diplôme d'Etat d'Aide Médico Psychologique ou du titre professionnel d'Assistant de vie aux familles bénéficient de dispenses partielles de formation.

2° La formation professionnelle continue (FPC).

3° La validation des acquis et de l'expérience professionnelle, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé.

Pour les candidats visés au 1° : l'inscription s'effectue via l'envoi du dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet de l'IFPS <http://www.ifps-agen.com>

Pour les candidats visés au 2° : le nombre de places ouvert est fixé à 20% du nombre total d'élève, soit 6 places sur un effectif de 30. Contacter IFPS pour envoi du dossier : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Pour les candidats visés au 3° : l'inscription s'effectue après la validation de la faisabilité du dossier VAE par la DREETS. L'évaluation s'effectue par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, aptitudes et motivation à suivre la formation. <https://www.ifps-agen.com/ifps-agen/formations-ifps-agen/accompagnement-vae/>

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Obtenir le DE – Aide-Soignant

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40692/>

OBJECTIFS OPERATIONNELS selon le Référentiel de compétences du 10/06/2021

- 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- 3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- 4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- 6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- 8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

DUREE ET CONTENU

Durée : 1540 heures réparties sur 44 semaines (sur la base de 35h/semaine)

- 770 heures de formation théorique, soit 22 semaines
- 770 heures de formation clinique, soit 22 semaines

Contenu :

- Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.
- Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

DELAI D'ACCES / DATE DE RENTREE

La formation débute le 05/01/2026.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Modalité(s) pédagogique(s)

Les enseignements sont dispensés selon plusieurs modalités :

- **En présentiel :**

Les élèves assistent aux cours directement dans les locaux de l'établissement pour une durée totale de 616 heures soit 80% du temps total des enseignements.

- **En distanciel :**

Travaux dirigés en autonomie et e-learning : 154 heures soit 20% du temps total des enseignements.

Assistance pédagogique et technique

Le référent pédagogique joue un rôle central pour les élèves en formation. Il assure un **accompagnement individualisé** ou collectif, répond aux questions liées aux contenus de formation, guide les élèves dans leur progression et peut intervenir en cas de difficultés techniques non résolues par les plateformes.

Les contacts s'effectuent par messagerie électronique professionnelle (adresse institutionnelle) et/ ou sur rendez-vous en présentiel ou en visio, selon les besoins de l'élève.

Le délai de réponse moyen est de **48 heures ouvrées maximum** pour une réponse par mail.

En cas d'urgence identifiée, une prise en charge peut être priorisée selon la disponibilité de l'équipe pédagogique.

Plateforme E-Notitia

Les apprenants peuvent solliciter un soutien technique en cas de difficultés liées à l'utilisation de la plateforme.

Le mail de contact du support technique est mis à disposition des étudiants **directement sur la plateforme**, dans l'espace dédié à l'assistance. Les demandes adressées au support technique sont traitées **dans un délai maximal de 48 heures ouvrées**.

- **En situation clinique**

Certains enseignements sont réalisés en **situation professionnelle**, permettant une mise en pratique immédiate des compétences visées par la formation.

Moyens matériels

Salles équipées multimédia et salle équipée en système en visioconférence avec 15 salles virtuelles.

Plateau de formation clinique et technique : salles de travaux pratiques, salles de travaux dirigés, salle équipée en simulation en santé.

Moyens humains

1 Directrice et 1 adjointe

1 Formateur infirmier référent en collaboration avec les formateurs de l'IFPS, infirmiers, puéricultrices et cadres de santé

1 Documentaliste

1 Secrétaire pédagogique et administrative

Intervenants vacataires : professionnels compétents dans différents domaines (ambulanciers, médecins, pharmaciens, psychologues, infirmiers, aides-soignants, partenaires structures sanitaires et médico-sociales).

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux, travaux dirigés, simulation en santé, travaux pratiques, accompagnement et suivi pédagogiques individualisés (API), ateliers d'ergonomie, réalité virtuelle, serious game, projet d'inter-professionnalité.

ACCESSIBILITE – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'IFPS est engagée dans une politique d'accueil inclusive. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (rez-de-chaussée, sanitaires adaptés, accès direct depuis l'extérieur).

Conformément à la réglementation, l'IFPS d'AGEN-Nérac peut proposer des aménagements pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap (PSH) :

- Entretien individuel pour échanger sur les caractéristiques du handicap et définir objectivement les besoins de la PSH.
- Implication de la structure ou des structures spécialisées en charge du suivi de la PSH.
- Mobilisation, le cas échéant, de la Ressource Handicap Formation régionale.
- Analyse de faisabilité du dispositif de compensation.
- Accueil au sein du parcours pédagogique selon le dispositif de compensation préalablement défini ou, le cas échéant, réorientation.
- Suivi individualisé tout au long du parcours pédagogique.

Trois référentes handicaps accompagnent les élèves dans leur démarche. Le cas échéant, l'IFPS mobilisera des compétences externes (Centre de Ressource Formation Handicap Nouvelle Aquitaine) pour la recherche de solutions.

COUTS DE LA SELECTION – VOIE D'ACCES FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Droits d'inscription : 100 € nets de taxes.

Ces frais sont à acquitter à la confirmation de l'inscription.

COUT DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE : Financement assuré par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

FORMATION PROFESSIONNELLE : Frais de formation : 7750 € Nets de taxes, avec possibilité de prise en charge employeur ou OPCO ou autres (Transitions Pro, France Travail, autres).

MODALITES D'EVALUATION

Des mises en situation pouvant comporter ou comportant une pratique simulée, une évaluation à partir d'une situation identifiée en milieu professionnel, l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et l'évaluation des compétences en milieu professionnel permettent la validation de blocs de compétences nécessaires à l'obtention de la certification.

Certification de la formation : Le DE-Aide-Soignant est délivré par la DREETS à l'issue du jury de délibération après validation des modules théoriques et compétences pratiques évaluées en stage.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Validité des composantes acquises : Arrêté du 10 juin 2021 - chapitre II article 9 et article 10 –

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646160>

Nombre de stagiaires formés : 194 apprenants en 2024

Indicateurs de performance pour la promotion 2024 :

- **Taux de satisfaction** : 80 %
- **Taux de répondants à l'enquête de satisfaction** : 100%
- **Taux de réussite** : 79%
- **Taux d'insertion global dans l'emploi** : 83%
- **Taux d'insertion dans le métier visé** : 83%
- **Taux de répondants à l'enquête insertion** : 100 %

Équivalence : Les titulaires du DE Aide-Soignant peuvent demander au directeur régional des affaires sanitaires et sociales une attestation d'équivalence du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) sous réserve de 800 heures d'expérience dans l'aide à domicile sur au moins 6 mois et la validation de l'unité de formation 5 du DEAVS.

Passerelle : Le diplôme permet une dispense partielle de formation pour l'obtention du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme d'Etat d'ambulancier.

Suite de Parcours : Le diplôme d'Etat d'aide-soignant et trois années d'exercice permettent aux candidats de se présenter directement aux épreuves de sélection pour l'entrée en institut de formation en soins infirmiers.

Débouchés : Aide-soignant en secteur hospitalier ou extrahospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

CONTACT

Pour toute demande d'inscription ou d'informations administrative, pédagogique et handicap, contacter le secrétariat

Accueil téléphonique : 05.53.77.78.00

Mail secrétariat : secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

Accueil physique : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00

Site Internet : <http://www.ifps-agen.com/>

Adresse postale : Centre Hospitalier Agen-Nérac, IFPS, Route de Villeneuve, 47913 AGEN Cedex 09

Adresse géographique : 43 rue Corps Franc Pommiers, 47000, AGEN

ACCÈS A L'IFPS

43 rue Corps Francs Pommiers, 47000, AGEN

Accès par la route : Latitude : 44.2 – Longitude : 0.63333

Accès par le bus : Ligne 1 – Station Pompeyrie

Ligne 9 – Station Pompeyrie



Institut de Formation des Professionnels de Santé
IFAS / IFAP / IFSI / FC / IFA / IFP / IFMEM
Centre Hospitalier Agen Nérac

